

# BAREME D'HONORAIRES

(charge vendeur ou acquéreur selon mandat)

## COMPTOIR IMMOBILIER DE FRANCE

Applicable à compter du 09/06/2020

### TRANSACTION

#### IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN

PRIX DE VENTE NET TTC	HONORAIRES TTC
Parking-Garage-Box	12 % (avec minimum de 2000 €)
Jusqu'à 80 000 €	5 000€
De 80 001 € à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	9 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	10 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	12 000 €
De 300 001 € à 350 000 €	13 000 €
De 350 001 € à 400 000 €	15 000 €
400 001 € à 500 000 €	17 000 €
500 001 € à 600 000 €	18 000 €
600 001 € à 700 000 €	20 000 €
701 000 € à 750 000 €	22 000 €
750 001 € à 850 000 €	25 000 €
850 001 € à 1 000 000 €	30 000 €
Plus de 1 000 000 €	4 %

### LOCATION

#### IMMOBILIER TRADITIONNEL

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Commission d'intermédiaire en location	1 mois de loyer hors charges	
Frais de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat de bail	indice ALUR* au m <sup>2</sup> suivant la zone concernée	indice ALUR* au m <sup>2</sup> suivant la zone concernée
Frais de rédaction d'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

\* Zone très tendue : Paris et départements voisins : 12 €/m<sup>2</sup>

Zone tendue : 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants : 10 €/m<sup>2</sup>

Hors zone : reste du territoire : 8 €/m<sup>2</sup>

Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.

## BAREME D'HONORAIRES

(charge vendeur ou acquéreur selon mandat)

### COMPTOIR IMMOBILIER DE FRANCE

Applicable à compter du 09/06/2020

## TRANSACTION

### IMMOBILIER PROFESSIONNEL

(fonds de commerce, locaux commerciaux, bureaux, droits au bail, ...)

PRIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES HT*
De 1 à 40 000 €	Forfait de 5 000 €
De 40 001 € à 250 000 €	7 % (avec minimum de 5 000€)
De 250 001 € à 500 000 €	6 % (avec minimum de 18 000€)
Plus de 500 000 €	4,5 % (avec minimum de 30 000€)

## LOCATION

### IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Honoraires HT à la charge du preneur
10% sur le loyer annuel HT

\* Pourcentage sur le prix de vente (TVA au taux en vigueur en SUS)